

# DUT Mesures physiques

## Présentation



Formation diplômante - Diplôme national

Le DUT Mesures Physiques, formation d'une durée de deux ans, vise à former des techniciens supérieurs spécialistes de la conception et la mise en œuvre de chaînes de mesure, dans l'analyse et l'exploitation des résultats.

## Objectifs

Le Diplôme Universitaire de Technologie Mesures Physiques a pour objectif de former des techniciens supérieurs polyvalents qui réalisent et exploitent des mesures. Ces mesures font appel à un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, des matériaux, de l'électronique et de l'informatique, ainsi qu'à des compétences centrées sur l'instrumentation, le contrôle industriel et la métrologie. Les diplômés s'insèrent facilement dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, matériaux, chimie, pharmacie, énergie, agroalimentaire, biomédical, environnement,...). La spécialité leur permet de s'adapter aux technologies innovantes et de réussir leur évolution de carrière.

La polyvalence et l'adaptabilité sont les principaux atouts des diplômés de la spécialité Mesures Physiques. Ils peuvent donc s'insérer immédiatement dans la vie professionnelle, mais aussi poursuivre leurs études.

## Certifications possibles

### Admission

Pour s'inscrire en DUT, suivre la procédure <https://www.parcoursup.fr>.

Dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1<sup>ère</sup> et de Terminale ainsi que les appréciations de vos enseignants. Vous devrez également fournir un projet formation, une fiche Avenir. Chaque candidature sera examinée par une commission.

Mi-mai 2019 : consulter les propositions d'admission sur la plateforme <https://parcoursup.fr>.

Répondre dans les délais indiqués par la plateforme.

*Attention : procédure suspendue pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat*

**Public formation continue :**

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Candidature en DUT 2019-2020

Saisie de vos candidatures sur le portail <https://www.parcoursup.fr>  
du 22 janvier au 14 mars 2019

## Contrôle des connaissances

---

Contrôle continu

## Poursuite d'études

---

**De nombreuses poursuites d'études sont possibles en fonction des résultats obtenus par l'étudiant :**

- Ecoles d'ingénieurs
- Ecoles d'ingénieurs par apprentissage
- Licences générales
- Licences professionnelles
- Année de spécialisation

**Les poursuites d'études sont possibles dans de nombreux domaines :** électronique, chimie, environnement, matériaux, optique, aéronautique, métrologie qualité, technico-commercial

## Infos pratiques :

---

- > **Composante :** Institut universitaire de technologies (IUT 1)
- > **Niveau :** Bac +2
- > **Durée :** 2 ans
- > **Crédits ECTS :** 120
- > **Type de formation :** Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation
- > **Lieu :** Grenoble - Doyen Gosse
- > **Contacts :**

### Contact administratif

Département MP  
[iut1.mp@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.mp@univ-grenoble-alpes.fr)